



COMPTE-RENDU CTSD 29 septembre 2016



Présents : 2 UA, 3 SGEN, 2 CGT, 3 SNUIPP, le DASEN, 4 IEN

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du CTSD du 09/02/2016
- Décision d'ajustement du 1er degré à la rentrée 2016 et répartition des emplois
- Création du RPI Castelnau Rivière Basse / Madigan comprenant les communes de Saint-Lanne, Lasser et Montpezat (65) et les communes de Bétraçq et Cruzilles (64)
- Modification des horaires des écoles d'Ayros-Arbouix, de Boû-Silhen, d'Uglas et d'Escaunets à la rentrée scolaire 2016

Pas de candidat pour le poste CP occitan, or certains collègues ont obtenu le CRPE occitan. Le DASEN a donc demandé au conseil régional la liste des personnes qui ont obtenu une bourse, laquelle était conditionnée par l'engagement d'enseigner l'occitan pendant au moins 5 ans.

Poste CPC ASH - TICE : le DASEN pense que la particularité de ce poste peut faire peur (taillé sur mesure pour quelqu'un qui est parti ailleurs : Conseiller pédagogique + ASH + animation TICE) ... Ils vont placer un TR sur ce poste, TR proposé par le DASEN.

Mérilheu : la situation de l'école de Mérilheu devenue classe unique va être étudiée dans le cadre du Protocole.

Ecoles de Tarbes : leur sort est aussi lié aux écoles rurales et de montagne. Réunion liée au Protocole le 18 octobre à 18h. Ce sera l'occasion d'une réflexion sur le tissu scolaire pour aller vers une plus grande équité. Concrètement, il s'agira de déshabiller Paul pour habiller Jacques ... Et de facto de mettre les écoles tarbaises en compétition.

Education Prioritaire : la moyenne du nombre d'élèves par classe doit être au moins inférieure de 2,4 par rapport aux classes normales pour être efficace. Pour la DASEN la moyenne en REP doit être de 25 maximum / classe.

Une classe passerelle est-elle en train de se créer sur Ormeau Figarol ? Le DASEN n'est pas au courant.

Réactualisation de la loi montagne en cours : le DASEN a eu l'occasion de donner son avis sur la question et de mettre en avant le protocole école rurale du 65. Cf compte-rendu du Protocole.

Au vu des mauvais chiffres annoncés sur le chômage, le Ministère va ouvrir des contrats aidés pour les élèves en situation de handicap et pour l'aide administrative.

Le DASEN se félicite du recours aux INEATS dans le 65. Dans le 31, il devrait y avoir ouverture de la liste complémentaire (50 % en poste 50 % à l'ESPE OU à 100 % dans une classe cette année et 100 % à l'ESPE l'an prochain, ce n'est pas encore décidé).

Les maires ont été rencontrés et sollicités concernant la sécurité dans les écoles. Le DASEN demande aux enseignants, de leur côté, à faire preuve de bon sens.

ComCom et compétence école ? Position DASEN : favorable à ce qu'elles la prennent. Il va y avoir des tractations, mais c'est positif selon lui.

Le Snuipp demande que soit recréées une brigade ASH et une brigade Stages, mais le DASEN ne veut pas pour garder un nombre de Titulaires Remplaçants sans spécificités. Pour nous, la question ne se poserait même pas si nous avions des TR en nombre suffisant pour remplacer les collègues absents.

Collège Pyrénées : les enfants du voyage, en l'absence d'enseignant sur le poste, sont dans les classes de SEGPA. Appel à candidature fait mais apparemment pas arrivée dans les établissements du 2d degré. L'appel va être envoyé de nouveau.

Ouverture provisoire sur Bordères S/Echez décidée au mois de juin.

Réouverture pro de l'école d'Aspin car les travaux ne sont pas terminés à l'école Ossen.

TR à TP Castelnau RB. RPI mis en place avec promesse de ne pas faire d'échange d'enfants à la rentrée 2016.

Reconduction PDMQDC Voltaire et Macé.

Nous avons 991 postes sur le département + le poste autisme qui dépend du MEN : voir la liste détaillée ci-jointe.

Sylvette Le Moal, Magali Laborde et Claude Martin